Andreas Kiefer modère un atelier sur la participation des jeunes aux élections lors du Forum Mondial sur la démocratie à Strasbourg en 2014.

Andreas Kiefer

Candidat au poste de Secrétaire Général du Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux

24 mars 2015

Biographie

Andreas Kiefer est né le 6 octobre 1957 à Salzburg, en Autriche. Il a étudié le droit et l'économie à l'Université de Salzburg puis de Linz. Il est titulaire d'un doctorat en droit. Il a participé également à plusieurs formations professionnelles en gestion, leadership et promotion de l'égalité des genres et a suivi un programme de spécialisation universitaire en « gestion publique ». En plus de sa langue maternelle, l'allemand, Andreas Kiefer a une parfaite maîtrise de l'anglais et du français.

Après ses études, il a travaillé comme chef du Cabinet du Président du Land de Salzbourg, M. Hans Katschthaler (1984 – 1995). De 1996 à 2010, Andreas Kiefer a été le Directeur du Bureau des Affaires européennes du gouvernement régional du Land de Salzbourg et, à ce titre, il a travaillé pour les membres du Congrès et du Comité des régions, nommés par le Land de Salzbourg. De 2000 à 2009, il a représenté les Länder autrichiens en tant qu'expert lors des Conférences Intergouvernementales de l'Union Européenne sur le Traité de Constitution pour l'Europe et le Traité de Lisbonne. A ce titre, il a développé le schéma de monitoring de la subsidiarité par les Länder autrichiens. En 2003, il a exercé la fonction de Secrétaire Général de la Conférence des Présidents des Régions à Pouvoirs Législatifs (REGLEG).

Il a une expérience concrète de la coopération transfrontalière et a joué un rôle-clé dans la création de l'EuRegio 'Salzbourg – Berchtesgadener Land – Traunstein', qui regroupe une centaine de communes. Par ailleurs, il a été président et membre des commissions électorales de Salzbourg et Kuchl (Land de Salzburg) pour les élections locales, régionales, fédérales et européennes. Il a également été l'initiateur d'un projet de participation citoyenne pour intégrer les nouveaux habitants à Kuchl.

Il a été élu Secrétaire Général du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe le 17 mars 2010, pour un mandat de cinq ans.

Andreas Kiefer est marié à Carmen Kiefer, consultante en relations publiques et première adjointe au Maire de la municipalité de Kuchl depuis 1999. Le couple a trois enfants Julia, Severin et Mario.

Andreas Kiefer est intervenu dans un grand nombre de conférences internationales. Il a été chargé de cours dans plusieurs universités et pour diverses formations postuniversitaires. Il est l'auteur de nombreuses publications traitant de l'autonomie locale, de la régionalisation, de la coopération transfrontalière, des droits de l'homme et de la participation citoyenne. Il est membre de l'Association européenne de chercheurs sur le fédéralisme, du Comité scientifique de l'Institut de recherche sur le fédéralisme et le régionalisme de l'Académie Européenne (EURAC) à Bolzano et du bureau de l'Institut de Salzburg pour l'Education (Salzburger Bildungswerk).

Le Secrétaire Général du Congrès informe régulièrement les membres du Congrès de ses contacts avec le Comité des Ministres, des progrès réalisés dans les travaux des commissions et des derniers développements dans les organes politiques du Conseil de l'Europe. *** Les réunions avec les représentants politiques des Etats membres - comme ici avec Lord Ahmad de Wimbledon, sous-secrétaire parlementaire pour les collectivités et le gouvernement local du gouvernement britannique - servent à maintenir un dialogue sur les programmes de décentralisation et de délégations de compétences aux autorités locales et régionales et pour examiner les suites à donner aux recommandations du monitoring du Congrès. *** Dans une vie professionnelle bien remplie, le secret pour garder un bon équilibre et une bonne vue d'ensemble est de prendre de la distance par rapport aux choses. Pour Andreas Kiefer, les montagnes sont une source de loisirs et d'énergie renouvelée - sur les skis en hiver et sur les sentiers de randonnée en été.

Connaissance et engagement

Chers membres du Congrès,

J'ai travaillé dans le domaine de la démocratie locale et régionale pendant de nombreuses années à différents niveaux: local, régional, national et européen. Cette longue expérience m'a permis d'être bien intégré dans les réseaux professionnels et universitaires de ces domaines. C'est pourquoi, je souhaite continuer, dans mes fonctions de Secrétaire Général et assumer la responsabilité de la mise en œuvre des priorités politiques adoptées par le Congrès, son Bureau et ses commissions.

Avec le soutien et l'engagement des collègues du Secrétariat du Congrès, j'ai été en mesure de mettre en œuvre la réforme initiée par le Bureau et d'établir des relations de confiance et une coopération de qualité avec nos partenaires institutionnels au sein de l'Organisation et à l'extérieur, avec notamment le Comité des Régions et tous les autres partenaires institutionnels du Congrès. Notre Assemblée est devenue ainsi une instance politique respectée, un organe reconnu du monitoring du Conseil de l'Europe et un acteur concret du développement de projets opérationnels sur le terrain.

Je suis décidé à poursuivre mes efforts en consacrant mon expérience et mes compétences au Congrès et à continuer à travailler en équipe dans un esprit de réforme et dans un souci de qualité.

En assistant les responsables politiques du Congrès avec loyauté et sens de l'initiative, en coopérant étroitement avec le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe Thorbjørn Jagland, en travaillant avec le Comité des Ministres, l'Assemblée Parlementaire et le Commissaire pour les Droits de l'Homme, je veillerai à accroître encore l'impact politique du Congrès et sa visibilité.

Des contacts étroits et réguliers avec Thorbjørn Jagland, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, sont indispensables afin de développer le rôle du Congrès et sa contribution à une action cohérente du Conseil de l'Europe au niveau local at régional dans la promotion et la défense des valeurs fondamentales. *** Le Congrès ajoute une dimension locale et régionale aux activités de l'Organisation en matière de participation citoyenne, prévention de la corruption, lutte contre la radicalisation et promotion d'une société inclusive. Anne Brasseur, Présidente de l'Assemblée parlementaire et son Secrétaire Général, Wojciech Sawicki sont des partenaires clés pour le Congrès en tant qu'Assemblée politique. *** Des échanges réguliers avec le Comité des Ministres, ici avec l'ambassadeur Astrid Helle, Présidente depuis 2014 du Groupe de rapporteurs sur la démocratie du Comité des Ministres, sont l'occasion de présenter les activités politiques du Congrès dans les instances dirigeantes de l'Organisation.

2010-2015: étapes et réalisations

Dans l'esprit de la réforme substantielle lancée et mise en œuvre sous la direction politique de ses présidents Yavuz Mildon, Ian Micallef, Keith Whitmore, Herwig van Staa et - depuis fin 2014 - Jean-Claude Frécon, le Congrès a atteint un nouveau statut au sein de l'Organisation. Après avoir été élu Secrétaire général du Congrès en 2010, Andreas Kiefer a mis en œuvre la réforme et les nouvelles orientations en créant les structures adaptées aux nouvelles commissions au sein du secrétariat, en introduisant de nouvelles méthodes de travail et en impliquant plus de membres dans le travail politique du Congrès.

Une de nos principales réalisations a été la ratification de la Charte européenne de l'autonomie locale par les derniers Etats membres. Ainsi, depuis 2013, tous les 47 Etats membres ont adhéré aux normes communes de la Charte. Ceci a été perçu de façon particulièrement positive par le Comité des Ministres qui tient désormais des échanges de vues plus réguliers et plus substantiels avec les présidents du Congrès et avec son Secrétaire général.

Pour s'assurer que le Congrès se concentre sur les activités liées à la dimension locale et régionale de la démocratie, les droits de l'Homme et la primauté du droit, le Secrétaire Général Andreas Kiefer a introduit une évaluation systématique des résultats attendus lorsqu'un rapport est proposé au Congrès. Le Congrès est ainsi plus à même de répondre aux défis auxquels sont confrontés les collectivités locales. Le Congrès a également inclus la dimension locale des droits de l'homme dans ses priorités.

Les nouvelles lignes directrices pour le suivi de la Charte européenne de l'autonomie locale et pour l'observation des élections locales et régionales ainsi que l'introduction, en 2013, d'un dialogue de post suivi et de post-observation avec les gouvernements des Etats membres contribuent également à assurer plus d'impact aux travaux du Congrès. L'objectif est de dialoguer et d'élaborer une « feuille de route » pour mettre en œuvre les propositions du Congrès afin qu'elles ne restent pas lettres mortes après leur adoption. En même temps, la responsabilité des rapporteurs a été renforcée et améliorée. Désormais, avec l'adoption d'un rapport, d'une résolution et d'une recommandation, c'est le travail concret de suivi, axé sur les résultats, qui commence.

Dans la droite ligne de la réforme lancée par le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, Thorbjørn Jagland, Andreas Kiefer a établi des relations de travail solides avec les nouveaux Directeurs généraux (Démocratie, Droits de l'homme et Etat de droit, Programmes opérationnels). Cela a conduit à la pleine intégration du Congrès dans la préparation et la mise en œuvre des plans d'action du Conseil de l'Europe sur la base de ses recommandations pour améliorer la situation de la démocratie locale dans les pays concernés. Les activités menées par le Congrès s'appuient sur les expériences des membres du Congrès et cette approche « peer-to-peer » rend la contribution du Congrès très spécifique et très demandée.

Au cours des dernières années, le personnel permanent du Congrès a dû être réduit en raison de la politique budgétaire restrictive de l'Organisation. Le principal défi pour le prochain exercice budgétaire sera, par conséquent, de maintenir sa capacité d'agir et d'assurer le fonctionnement du travail statutaire de ses commissions.
Mais par ailleurs, nous avons réussi à mobiliser du personnel temporaire supplémentaire et des ressources financières pour les projets de coopération. Cette dimension opérationnelle du Congrès est essentielle et représente un nouveau domaine d'activités depuis 2013. Elle englobe la gestion de projets pour un montant de € 3,2 millions de 2013 à 2017.

Identifier les synergies, travailler ensemble dans des domaines prioritaires d'intérêt commun et respecter les responsabilités et les rôles spécifiques de chacun – ce sont là les principes qui régissent les relations du Congrès avec ses partenaires au-delà du Conseil de l'Europe. Avec le Comité des régions - ici avec le nouveau président du Comité des Régions Markku Markkula - le Congrès coopère dans la mise à disposition des conclusions des rapports de monitoring en particulier pour les pays candidats et les pays du partenariat oriental. *** Le fonctionnement des structures démocratiques et la lutte contre la corruption sont d'un intérêt particulier pour le Commissaire de l'Union Européenne Johannes Hahn, responsable de la politique de voisinage et des négociations sur l'élargissement de l'UE et il apprécie les contacts de terrain offerts par le Congrès qui met en œuvre des programmes de gouvernance et de leadership dans plusieurs de ces pays. *** D'excellentes relations de travail avec les secrétaires généraux des principales associations européennes de collectivités locales et régionales telles que l'ARE, le CCRE, EUROCITIES, ARFE, le CPRM et la CALRE sont la base de synergies efficace dans les activités thématiques d'intérêt commun.

Andreas Kiefer - Secrétaire Général du Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe
Adresse privée: Jadorf 7, A-5431 Kuchl, Autriche
Adresse professionnelle : Conseil de l'Europe, Avenue de l'Europe, F-67000 Strasbourg. Tél. +33 3 8841 2248. E-Mail: andreas.kiefer@coe.int. Web: www.coe.int/congress